

Nations entières, & que l'adulation des Grecs pour les Empereurs Romains leurs nouveaux Maîtres, les porta à leur élever des Temples, & à s'honorer du titre de Neocores de ces mêmes Temples. Ils ne furent plus de simples valets des Temples, ou même des Sacristains ordinaires; on en fit des Ministres du premier ordre, à qui seuls appartenoit le droit d'offrir les sacrifices dans les Temples consacrés à la divinité tutelaire du Pays, ou dans ceux qu'on avoit élevés non seulement aux Empereurs Romains déjà mis au rang des dieux, mais encore en l'honneur de ceux qui regnoient actuellement.

Tant d'Auteurs ont écrit sur les Neocores, qu'on se croyoit parfaitement instruit de leurs différentes fonctions, & qu'il sembloit que la seule difficulté qui restoit encore parmi les Sçavans étoit réduite à ce point, savoir, comment on doit entendre & expliquer le nombre des Neocorats attribués sur les Médailles à une même Ville. Si les peuples qui se disoient Neocores pour la seconde fois, pour la troisième & pour la quatrième fois, ont été revêtus de cette dignité par un même Prince, ou s'ils l'ont reçue successivement par différens Empereurs. Mr. Vaillant le pere qui avoit particulièrement étudié cette matière, donna en 1703. une Dissertation sur les Neocores, où après avoir discuté les différentes opinions des Antiquaires qui l'ont précédé, il établit que les Villes Grecques se disoient sur leurs Médailles, Neocores des Empereurs Romains, autant de fois qu'elles avoient obtenu de nouveaux Décrets du Sénat pour pouvoir bâtir des Temples à leur honneur. Nous ne nous dispensons d'entrer dans le détail des  
preuves